



COMPAGNIE
DES EXPERTS DE JUSTICE
CA Angers - CAA Nantes

Le 6 octobre 2021

Madame le Président du Tribunal Judiciaire de Laval
Madame le Procureur de la République

Objet : situation de la régie du Tribunal Judiciaire de Laval

Nous avons bien reçu votre courrier du 25 mai 2021 qui exposait les difficultés rencontrées par la régie du Tribunal Judiciaire de Laval et notamment l'absence de tout versement des consignations reçues par la régie au titre des expertises ou de la répartition des sommes issues des saisies des rémunérations.

Nous sommes en octobre et la situation ne s'est toujours pas débloquée, rendant très difficile, voire impossible pour de nombreux confrères la poursuite de leurs opérations d'expertise.

En effet, aucun règlement d'honoraires n'a été effectué depuis décembre 2020 ce qui met en grande difficulté la trésorerie de plusieurs experts qui doivent régler sur leurs propres fonds charges et sapiteurs.

Cette situation ne saurait perdurer sans entraver le bon fonctionnement des procédures judiciaires à venir par un refus de prise en charge des missions par ordonnance.

Quant à l'absence de versements des répartitions dans le cadre des saisies des rémunérations depuis plus de 9 mois, cette situation devient intolérable et incompréhensible pour les créanciers et pour les débiteurs faisant l'objet des saisies. Certains débiteurs continuent à être prélevé sur leur salaire alors que leur dossier se trouve réglé.

Cette situation est également difficile à supporter pour les études qui subissent les relances incessantes et parfois agressives de leurs clients qui ne reçoivent pas les fonds leur revenant. Quand le créancier s'adresse directement au Tribunal, aucune réponse n'est apportée par le Régisseur, celui-ci refusant même de prendre les communications qui lui sont destinées.

Enfin, la trésorerie des études est également fortement impactée par l'absence de ces versements entraînant de facto l'absence d'honoraires.

Comme convenu dans votre courrier susmentionné, nous souhaiterions être tenu informé de l'évolution de la situation et des perspectives de régularisation.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Madame le Procureur,
mes salutations respectueuses.

Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
de Laval

Nicolas DIRICKX

La Présidente de la Chambre
Départementale des huissiers de la
Mayenne

Isabelle BOUVET

Le Président de la Compagnie des
Experts de Justice près la Cour
d'Appel d'Angers,

François JUIN

Copies :

- Monsieur Eric MARECHAL Premier Président de la Cour d'Appel d'Angers
- Monsieur Jacques CARRERE Procureur Général près la Cour d'Appel d'Angers